

# Jardinier Paysagiste

## Formation continue

- > La formation vise l'obtention du certificat d'aptitude professionnelle agricole Jardinier Paysagiste
- > Préparation à une insertion rapide dans le monde professionnel en tant qu'ouvrier paysagiste

#### Métiers visés

Ouvrier(-ière) paysagiste, agent technique en collectivité territoriale, ouvrier(-ière) d'entretien des espaces verts ou espaces naturels, aide éducateur(-trice).

### Contenu de la formation

- Plantation, arrosage automatique,
- S Application de traitements phytopharmaceutiques,
- ☑ Taille, tonte, débroussaillage, maintenance du matériel,
- ☑ Dallage, pavage, bordure, pas japonais,
- & Protection des végétaux par utilisation de techniques alternatives,...

# Moyens et modalités pédagogiques

#### **⊗** Moyens pédagogiques

- · Salle de cours dédiée à la formation
- · Supports écrits
- Atelier
- · Matériels de chantier
- · Une halle d'entraînement aux aménagements paysagers
- · Une équipe pédagogique avec un formateur référent, formateurs. assistant de formation et accompagnatrice socio-professionnelle

#### 

- · Possibilité d'individualisation des parcours
- · Alternance théorie/pratique
- · Intervenants professionnels
- · Echanges de pratiques
- Retour d'expériences
- · Stages en entreprise

Dates:

au 29 mai 2026

Durée:

1 218 heures dont 23 semaines (798h) en centre et 13 semaines (427h) en entreprise

Bilan intermédiaire : à définir

Bilan final:

financée par la région dans le cadre du programme 1 emploi

Autres possiblités de CPF de transition contrat de professionalisation

<u>:</u>

réussite se cultive













# Objectifs de la formation

- Situer l'entreprise dans la filière des travaux paysagers
- Réaliser des travaux de végétalisation

- **⊘** Conduire des activités spécifiques aux travaux

### Réunions d'information

Accueil, présentation du CFPPA, de la formation et visite du site.

22 avril 2025 à 9h	22 mai 2025 à 14h
23 juin 2025 à 9h	29 août à 14h
au CFPPA Edgard Pisani	

Inscription obligatoire auprès du CFPPA.

# Modalités pratiques et inscription

S'inscrire auprès du centre : remplir un dossier de préinscription et participer à une demi-journée de validation de projet

Liste des documents à joindre : pièce d'identité, CV, lettre de motivation et photocopie des diplômes ou titre acquis.

Pour toutes questions relevant de l'accessibilité de la formation aux publics en situation de handicap, contactez le centre.







Formation co-financée par l'État dans le cadre du PACTE





fond social européen plus (FSE+)

# Modalités d'évaluation

Le référentiel de la formation compte 7 unités capitalisables (UC) évaluées par des situations professionnelles d'évaluation. L'obtention du diplôme est soumis à la validation de toutes les UC. La validation de chaque UC est acquise à vie.

# Public concerné - Pré-requis

- · Maîtriser les savoirs de base (lire, écrire, compter)
- · Disposer des aptitudes physiques nécessaires à l'exercice du métier
- · Avoir levé les éventuels freins à l'entrée en formation (logement, transport...)

#### Conditions d'accès

- Être demandeur d'emploi ou salarié en reconversion
- Être âgé de 16 ans ou plus
- · Satisfaire aux tests de positionnement (expression écrite et mathématiques) et à l'entretien de motivation organisés par le centre ⇒pisani49.fr

Ce projet est co-financé par le

Référent territorial Région : Sophie BRAUD Référent Pôle Emploi : Audrey BESSON

CFPPA Edgard Pisani BP 10007, Route de Méron 49260 - Montreuil-Bellay T. +33 (0)2 41 40 21 30 cfppa.montreuil-bellay@educagri.fr